CHARTE DE BON USAGE ET

PROPRIETE INTELECTUELLE

L’ensemble des outils numériques, ressources pédagogiques et contenus mis à disposition dans le cadre de votre formation sont soumis à une charte de bon usage, que vous vous engagez à respecter dès votre inscription.

Usage des outils numériques

En tant qu’apprenant, vous vous engagez à :

- Utiliser les plateformes (e-learning, classe virtuelle, extranet) uniquement à des fins pédagogiques et personnelles
- Ne pas partager vos identifiants de connexion avec des tiers
- Ne pas détourner les outils à des fins commerciales, illicites ou contraires à l’éthique de la formation
- Respecter les consignes spécifiques à chaque plateforme (Moodle, Teams, Campus FI, Danawi LMS…)

Tout usage abusif ou frauduleux pourra donner lieu à une exclusion immédiate de la formation, voire à des poursuites.

Propriété intellectuelle des contenus

Tous les supports de formation (documents PDF, vidéos, enregistrements, infographies, quiz, exercices, présentations, etc.) fournis pendant la formation :

- Sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle
- Restent la propriété exclusive de Be Square et/ou de ses partenaires auteurs
- Ne peuvent en aucun cas être copiés, reproduits, diffusés, partagés ou exploités, même partiellement, sans autorisation écrite préalable

Cette règle s’applique à tous les supports écrits, oraux ou numériques transmis pendant et après la formation.

Sanctions en cas de non-respect

Tout manquement à cette charte peut entraîner :

- une exclusion immédiate de la formation
- un signalement au financeur ou à l’employeur
- des sanctions disciplinaires internes
- Des poursuites civiles ou pénales en cas d’atteinte avérée au droit d’auteur ou au secret professionnel